



Paris, le 15 janvier 2008

## **Contribution sur le développement du très haut débit**

**Réponse à la consultation publique,  
lancée dans le cadre du Forum du très haut débit, le 13 décembre 2007,  
par M. Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat en charge des Entreprises et du  
Commerce Extérieur**

Le secrétariat d'Etat aux entreprises et au commerce extérieur a lancé une consultation publique sur des mesures destinées notamment à faciliter l'équipement des logements neufs et existants en fibres optiques.

A cette occasion l'AMF, l'ADF, l'ARF et l'AVICCA soulignent leur attachement à toutes les mesures permettant d'accélérer la transition vers le très haut débit, de mutualiser les investissements et d'offrir le plus large choix aux consommateurs. Agir en ce sens dans le domaine des logements va globalement dans le bon sens.

Le cadre permettant une transition vers le très haut débit se met rapidement en place. Ces mesures auront des effets sur les zones les plus denses, couvrant une moitié de la population.

Cette évolution, qui ne saurait laisser à l'écart l'autre moitié de la population, ne peut donc pas se réaliser indépendamment d'un nécessaire approfondissement des conditions d'une « montée des débits pour tous », dans la perspective du très haut débit.

En effet, la solution du «dividende numérique», indispensable pour réaliser ces objectifs est encore lointaine. Les associations d'élus seront très attentives à ce que les fréquences libérées viennent en appui à une meilleure couverture du territoire national.

L'AMF, l'ADF, l'ARF et l'AVICCA réaffirment leur position commune adoptée en juin 2006, et demandent notamment :

- la connaissance des réseaux existants par les collectivités, pour qu'elles puissent aménager leur territoire,
- la péréquation financière nationale, pour que l'Etat s'engage aux côtés des collectivités pour répondre à ce nouveau défi.

De nombreuses collectivités se sont lancées dans la réduction de la fracture numérique du haut débit. Il devient urgent de donner des perspectives et d'étudier les mesures permettant d'éviter une fracture numérique bien plus difficile à résorber.

Dès lors, il est indispensable qu'une réflexion globale sur le déploiement du très haut débit, associant dès le départ les collectivités territoriales, acteurs incontournables du développement numérique des territoires, se mette en place très rapidement.